

## Ille-et-Vilaine. Le député Le Bohec travaille sur l'école « non-genrée »

Le député de Redon a été chargé de mener une mission pour une école non-genrée. Il y travaillera avec Karine Lebon, une élue de La Réunion.



Ille-et-Vilaine. Le député Le Bohec travaille sur l'école « non-genrée » Le député de Redon a été chargé de mener une mission pour une école non-genrée. Il y travaillera avec Karine Lebon, une élue de La Réunion. Au sein de l'Assemblée nationale, Gaël Le Bohec, député La République En Marche de Redon (Ille-et-Vilaine), est vice-président de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. C'est à ce titre qu'il a été chargé d'une mission pour une « école non-genrée ». Il travaillera avec Karine Lebon députée de La Réunion.

**« Depuis le début de la mandature, le sujet des droits des femmes, grande cause du quinquennat, a occupé une place centrale dans la politique, qu'il s'agisse de la lutte contre les violences conjugales, de l'élargissement du droit à l'avortement, ou encore de l'émancipation économique des femmes qui fera l'objet d'une proposition de loi en discussion à l'Assemblée début mai. L'un des objectifs de la mission flash qui m'a été confiée est d'ailleurs de venir alimenter ce texte »,** indique Gaël Le Bohec.

**« L'école est le lieu où se construisent et se déconstruisent les stéréotypes »**

Le député LREM détaille le but de sa mission : **« Plus encore que la nécessité de traiter les conséquences des inégalités qui persistent entre les femmes et les hommes, il me paraît essentiel d'agir en amont. Or, l'école est le lieu où se**

**construisent et se déconstruisent les stéréotypes liés au genre. C'est à la racine qu'il faut travailler. »**

Gaël Le Bohec imagine la création d'un « index de l'égalité » comme cela se fait dans le monde de l'entreprise : **« Il serait intéressant d'amener l'école à réfléchir sur ses pratiques en matière de parité au sein du corps professoral, chez le personnel encadrant ou encore dans les directions d'établissements. Les hommes ont dix fois plus de chances d'accéder à un poste de directeur d'école que les femmes, alors que les femmes sont plus nombreuses à enseigner que les hommes. L'école doit apprendre à déconstruire les stéréotypes qu'elle génère elle-même avant de se contenter de prêcher l'égalité. »**